# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co, No 73, Rue de Chartres entre Conti & Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 AOUT 1862 — G. F. Weisse, F. Limet, E. Dufour, C. Marry, Editeurs Propriétaires.


*Nouvelle-Orléans:* MARDI MATIN, 26 AOUT.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par Julien Neville—Au bureau Commercial Place No 11 [illegible] Manhattan.
Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, indiennes, cotons blancs et écrus, et marchandises assorties.
Par R. B. Sykes, rue Commune, No 21, salaisons, vinaigre, papier, &c.
Par P. Gutierrez—rue Claiborne, entre Ste-Anne et Dumaine—Meubles.
Par R. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 50—Divers.
Par R. Scott, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 54, encoignure Natchez—Harengs, harengs fumés, saumons, whisky, eau-de-vie, tabac, perique, cigares, porcs, glacés, riz, &c.

## Arrivée du Potomac.

Le steamer *Potomac*, capitaine Fletcher, parti de New York le 14 courant est arrivé hier à midi avec une forte cargaison, les malles des Etats-Unis et les passagers suivants:

Dr. Geo. Kellogg, U. S. A., G. Thomas, H. A. Schoenman, H. Raty, S. Pillier, H. Denney, H. Benoist, G. B. Vessiron.

Nous sommes redevables aux officiers du *Potomac* pour une liasse de journaux de New York allant jusqu'au 11 août.

## LA GUERRE EN VIRGINIE.

## GRANDE BATAILLE à la montagne Cedar.

Les journaux de New-York sont remplis de longs rapports sur une bataille qui a été livrée le 9 août, à six milles au-dessous de Culpepper. Nous en extrayons les rapports suivants qui nous paraissent donner l'idée la plus claire de l'engagement et de ses résultats:

Quartier-général à 5 milles au delà de Culpepper, 10 août 1862.

Une bataille a été livrée hier entre le général Banks et Stonewall Jackson. Le général Bayard, du corps de McDowell, avec sa brigade de cavalerie, avait été engagé la veille à l'extrême avant garde près de la rivière Rapidan, à des escarmouches et à des manœuvres pour résister aux efforts d'une force considérable qui tentait de l'entourer. Hier matin il eut un engagement de quelques heures avant l'arrivée du général Banks et il retarda et embarrassa la marche de l'ennemi.

Les rebelles sous Jackson et Ewell avaient traversé le Rapidan en force et leur avant garde, forte de 15,000 hommes, a été attaquée hier après midi par le général Banks à environ six milles au sud de Culpepper. Le combat a d'abord été une lutte d'artillerie, mais l'infanterie a été engagée à six heures et il s'en est suivi une sanglante bataille. L'aile droite du général Banks, commandée par le général Williams, a terriblement souffert.

Les rebelles avaient pris position dans les bois tandis que les troupes qui les attaquaient étaient obligées de traverser un champ à découvert. Ce n'est qu'à six heures qu'il devint évident que les rebelles attaquaient en force et avant cela il n'y avait eu qu'une canonnade. Toutes les forces rebelles attaquèrent subitement sur tous les points en nombres supérieurs.

A sept heures et demie le général Pope arriva sur le champ de bataille de Culpepper, accompagné du général McDowell et d'une partie de son corps. La bataille était presque finie, le général Banks occupant le même terrain qu'au commencement.

Après l'arrivée du général Pope la canonnade a recommencé jusqu'à onze h. de la nuit. La nuit était claire grâce à la pleine lune. Les rebelles plantèrent une batterie contre le centre de McDowell, où le général Pope et le général Banks se trouvèrent exposés au feu. Les généraux et leurs états majors étaient si près des lignes des rebelles, que ceux-ci firent une charge de cavalerie apparemment dans le but de les capturer. La tentative fut vigoureusement repoussée par un feu vigoureux des troupes de McDowell et les généraux quittèrent la place qui se trouvait sous un feu croisé.

En arrivant, le général Pope envoya des troupes fraîches sur le front pour remplacer les colonnes épuisées du général Banks. L'ennemi n'a renouvelé l'attaque qu'avec l'artillerie. Les troupes sont restées dans les armes et en position toute la nuit. La bravoure et la bonne conduite des troupes ont été remarquables pendant une grande partie de la bataille. Au moment où ils ont été écrasés par le nombre quelques régiments ont retraité en désordre.

Dans la liste des pertes données par ce rapport figurent le général Geary qui a perdu un bras, le général Augur grièvement blessé, trois colonels et plusieurs lieutenants-colonels blessés et un grand nombre d'officiers. Le général rebelle Winder a été blessé. Les pertes ont été fortes des deux côtés, environ 200 à 300 tués, blessés et manquants de chaque côté. Des prisonniers ont été faits de part et d'autre.

**Autres détails.**

Culpepper, 9 août.

Par suite de l'avance des rebelles de ce côté du Rapidan, le major général Pope envoya en avant deux corps d'armée, commandés par le général Banks pour les tenir en échec.

Au point du jour ce matin on découvrit que l'ennemi s'était avancé jusqu'à la montagne de Cedar Run, occupant les côtés boisés. Une petite section de ses forces seulement était visible. Elles occupaient une suite d'élévations et de ravines à l'Ouest de la montagne. Un endroit élevé, à un mille et demi de la montagne et long d'un mille de l'Est à l'Ouest fut choisi par le général Banks comme la meilleure place pour recevoir l'attaque.

A trois heures après midi une batterie de deux pièces à un mille en deça ouvrit le feu et l'infanterie ennemie s'avança [illegible] dans les bois sur notre aile droite. Puis des batteries après batteries furent démasquées sur le versant des montagnes et sur chaque colline en formant un croissant de batteries de près de trois milles qui commandaient notre position pendant deux heures. Nos batteries se trouvaient exposées à des feux croisés et de flanc à chaque point. Les rebelles avaient évidemment plus de canons que nous et de plus forts. Nous avons riposté coup pour coup jusqu'à cinq heures [illegible] que les rebelles ouvrirent une batterie d'enfilade sur notre droite.

Le général Banks ordonna de cesser le feu et de charger cette batterie. Ce devoir fut assigné à la brigade Crawford de la division Williams, et le 46e de la Pennsylvanie conduisit la charge.

Derrière la batterie était un taillis et avant que le régiment de la Pennsylvanie pût atteindre les canons, il fut fauché par un feu terrible de mousqueterie parti de ce taillis. On amena promptement le reste de la brigade pour les forces des généraux Williams et Augur, mais à chaque point ils rencontrèrent les brigades rebelles. Ce champ de bataille était dans un taillis de bois épais avec une ravine sur notre droite. Pendant la canonnade presque toute l'infanterie de l'ennemi s'y était cachée après s'être garantie de toute observation en refoulant nos piquets.

Cette bataille a été une des plus vivement contestées qu'il y ait eu en Virginie; elle a duré jusqu'à la nuit et nos troupes se sont retirées du champ de bataille, prenant une nouvelle position hors de portée des canons de l'ennemi, qui étaient placés dans une position avantageuse sur les hauteurs.

Notre infanterie a été très maltraitée. Nous avons perdu deux canons. La perte de l'ennemi a certainement été plus grande que la nôtre, car leurs épaisses colonnes étaient criblées par nos artilleurs. Nous avons fait beaucoup de prisonniers.

Culpepper, 11 août.

L'ennemi ce matin a envoyé un parlementaire pour demander la permission d'enterrer ses morts. Ceci indique que malgré la supériorité du nombre les rebelles ont été trop maltraités pour maintenir leur position et que leur retraite a été faite par nécessité et non par choix. Nos troupes sont occupées à enlever les blessés et à enterrer les morts.

Washington, 11 août.

Des rapports de Culpepper représentent les forces engagées de l'ennemi à 30,000 et les nôtres, non compris l'artillerie et la cavalerie, à 7,000. Le nombre des soldats fédéraux blessés est considérable, celui des tués est faible. Samedi soir les observations ont allumé des feux, ce qui a fait que l'ennemi a bombardé notre nouvelle position pendant deux heures avec beaucoup d'effet.

Hier matin les rebelles n'étaient pas en vue sur notre front, mais on savait qu'ils avaient été renforcés [illegible] et qu'ils essayaient de nous prendre en flanc.

Washington, 12 août.

Le département de la guerre a des informations de l'armée de la Virginie jusqu'à hier soir. Le général King avec toute sa division était à cinq milles du champ de bataille samedi et a été se joindre au général Pope. On ne s'est pas battu depuis samedi.

**Retraite des forces de Jackson.**

Quartier-général de l'armée de la Virginie, Cedar Mountain, Va, 7 h. 30 A. M., 12 août.

Au major-général Halleck.

L'ennemi a retraité à l'abri de la nuit. Son arrière garde traverse le Rapidan vers Orange Court House. Notre cavalerie et notre artillerie sont à sa poursuite.

John Pope, major-général.

*Quartier Général de l'Armée de la Virginie,* 12 août 1862.

Au Major-général Halleck.

No 20—Le rapport ci-dessous a été reçu à 1 heure ce matin.

(Signé) John Pope, major-général.

*Quartier Général de la Brigade de Cavalerie, Second Corps, Armée de la Virginie,* 12 août 1862.

Au col. George D. Ruggles, chef d'Etat-Major.

J'ai l'honneur de rapporter que, conformément aux instructions reçues du major-général commandant l'armée de Virginie, je me suis mis en marche, ce matin, dans la direction d'Orange Court House avec le 1r régiment du Vermont, colonel Tompkins, le 1er du Michigan, colonel Broadhead, le 1er du Maine, lieut.-colonel Richmond, le 5e de N. York, colonel de Forest (régiments de cavalerie) et quatre pièces d'artillerie. A environ trois ou quatre milles de son quartier général j'ai découvert les piquets de l'ennemi, et bientôt après deux grands corps de cavalerie et les bois remplis de fantassins. Une forte ligne de tirailleurs fut lancée en avant et les piquets furent promptement refoulés. Quand nous fûmes à portée de l'ennemi nous envoyâmes quelques bombes qui le dispersèrent dans toutes les directions. Les fantassins s'enfuirent par les bois près de Rapidan Station. La cavalerie s'échappa par la route d'Orange Court House. Je la poursuivis avec prudence, craignant une embuscade, jusqu'à Crooked River, dont les eaux étaient tellement hautes que mon artillerie ne put effectuer le passage. Une partie du 1er Vermont et du 1er de cavalerie de Virginie traversa à la nage et continua la poursuite jusqu'à Robinson River, dont le cours était si plein et si impétueux qu'il en était très dangereux.

Pendant la poursuite, beaucoup de prisonniers blessés dans le combat de samedi, furent trouvés abandonnés. Le major Andrews, chef d'artillerie du général Jackson, fut trouvé blessé à Crooked River, sous la charge d'un assistant chirurgien.

La fuite de l'ennemi après le combat de samedi eut lieu d'une manière précipitée et dans une grande confusion. Son camp était jonché de cadavres d'hommes et d'animaux et d'armes. Son pavillon de trêve pour enterrer les morts lui avait procuré quelque délai de plus pour effectuer son évasion. L'ennemi a aujourd'hui le bénéfice d'une forte averse qui a mis une barrière d'eau entre nous.

Je suis, très respectueusement, Votre obéissant serviteur,
(Signé) John Buford, Brigadier-Général.

Washington, 13 août.

Pope pousse en avant. Sigel et McDowell ont, dit-on, traversé le Rapidan et seront à Orange Court House ce soir. On croyait que les rebelles s'arrêteraient là, mais il paraît probable qu'ils ne feront pas d'opposition de ce côté de Gordonsville. Jackson fait des préparatifs pour défendre ce point important. On exprime la crainte que le général rebelle [illegible], qui est maintenant avec Jackson, renouvelle son exploit de Richmond en faisant une incursion avec sa cavalerie sur le derrière de notre armée, afin de briser nos lignes de communication. Le pont sur le Rappahannock est le seul point qu'un tel mouvement mettrait en danger. On prend des mesures pour frustrer toute tentative de ce genre.

## Affaires dans le Tennessee.

**BATAILLE DE CUMBERLAND GAP.**

**RUMEUR SUR LA DÉFAITE ET LA CAPTURE DES FORCES UNIONISTES.**

Une dépêche à l'*Appeal* de Grenada du 8 et dont nous trouvons la substance reproduite dans le New York *Herald* du 14, dit qu'il y a eu une bataille entre les généraux Rains et Carter, dont le résultat a été la défaite du dernier et la capture de l'armée unioniste tout entière avec les approvisionnements etc. On croit que 7000 hommes ont été faits prisonniers.

Le même journal dit que le général Buell est dans une situation précaire.

Ces nouvelles viennent des rebelles et ne doivent être admises que sous toutes réserves.

Les rapports rebelles représentent Buell comme ayant Kirby Smith en face et Polk et Bragg sur ses derrières.

(*N. Y. Herald* du 14 août)

**Kentucky et Tennessee.**

Une dépêche du 12 août adressée de Bowling Green au *Times*, dit que Morgan à la tête de 2000 hommes s'est emparé de Gallatin dans le Tennessee, on suppose qu'il a capturé le colonel Boone et le 28e régiment du Kentucky à l'exception d'une compagnie. On craint une invasion du Kentucky.

**Missouri.**

Une dépêche de Kansas City, du 12 août dit que cinq ou six cents guérillas, commandées par Hughes, Quantrell et Hayes, ont attaqué 350 fédéraux à Independence, les ont battus et les ont forcés à se rendre. Les guérillas ont pris la ville et des munitions qui s'y trouvaient. Des troupes sont arrivées de Fort Leavenworth à Kansas City pour marcher à la poursuite des guérillas.

**La Conscription à New-York.**

Les mesures prises par l'autorité pour empêcher les gens du Nord d'échapper à la conscription en changeant d'Etat ou en partant pour l'étranger ont causé dans la ville impériale une agitation extraordinaire. Le surintendant de la police, Kennedy, a été nommé marshal-prévôt spécial et a publié le 11 août un ordre pour servir d'instructions à ses subordonnés. Les bureaux des consuls étrangers sont assiégés par leurs nationaux qui viennent réclamer la protection de leurs gouvernements. On est très strict dans l'examen des passeports au départ de tous les steamers. Cependant le secrétaire de la guerre a fait publier un ordre explicatif qui laisse un peu plus de latitude aux officiers chargés d'arrêter les voyageurs.

Nous traduisons du *Delta* d'hier soir l'article suivant:

**En avant, McDuff!**

Telle est l'invitation que nous adressons à Van Dorn et à Breckinridge, au nom du général Phelps. Le colonel Dudley, remplissant les fonctions de brigadier général, occupe la droite des défenses devant la Nouvelle Orléans. Il a pris toutes les mesures pour recevoir l'ennemi, soit qu'il se présente de face, soit qu'il essaye de venir [illegible] par les marais. Le colonel Cahill, remplissant les fonctions de brigadier-général, occupe la gauche, et lui aussi est préparé à recevoir les rebelles sur terre. Ces deux brillants officiers se trouvaient au combat de Bâton-Rouge; après la chute du brave Williams, ils surent supporter le poids de la journée.

Le poste d'honneur, la réserve, est assigné au colonel Paine, remplissant les fonctions de brigadier général. Il commande une brillante brigade d'Hoosiers, de Badgers et d'enfants des bois [illegible] qui sont anxieux de répéter la leçon de Bâton-Rouge sur quelque point que l'ennemi voudra choisir. Maintenant que Earl VanDorn et John Breckinridge essayent une autre attaque de cavalerie, encore une fois! Et Jeff. Thompson, aussi, voudra se considérer lui-même comme invité à la fête. A propos de Thompson, Jeff; comment trouve-t-il l'espace de Fort Pike?

Nous lisons dans le même numéro du même journal:

Samedi, une sentinelle placée sur la ligne de Carrollton a ordonné de s'arrêter à un citoyen qui dépassait les piquets [illegible]. L'étranger ayant refusé d'obéir au commandement reçut un coup de feu et fut mortellement blessé. Cet acte a été exécuté conformément à l'ordre No 298 du général Butler ordonnant aux gardes de viser sur toutes les personnes qui furtivement ou violemment essayeraient de sortir de nos lignes.

## NOUVELLES D'EUROPE.

**Arrivée du "Scotia" et du "City of Baltimore."**

**EXPÉDITION FRANÇAISE DANS LE GOLFE.**

Le *Scotia* parti de Liverpool le 2 août et de Queenstown le 3, est arrivé le 12 à New-York. Les nouvelles du *City of Baltimore* parti de Liverpool le 30, ont été devancées par celles du *Scotia* qui, parti trois jours après, est arrivé en même temps. Les nouvelles apportées par ce dernier steamer sont donc de deux jours plus récentes.

Le vapeur fédéral *Tuscarora* dont le soudain départ de Southampton avait causé quelque excitation dans la supposition qu'il s'était mis à la poursuite du vapeur confédéré *Merrimac* de Plymouth, était arrivé à Queenstown dans l'après midi du 31.

Un nouveau steamer, appelé "290" est parti de la Mersey pour Nassau ou la Havane le 29 et on supposait qu'il était pour les Confédérés. Après être sorti de la Mersey, il attendit un remorqueur qui lui amena un équipage de 50 hommes. C'est un puissant vapeur de 1,120 tonneaux. Le 30 juillet il relâcha à Holyhead où pour quelque raison inconnue tous les hommes le quittèrent. On suppose que l'objet de la croisière du *Tuscarora* était de surveiller ce navire et non le *Merrimac*.

Les journaux européens continuent à s'occuper des rumeurs sur la médiation. L'*Indépendance Belge* avance que des négociations avaient eu lieu entre la France, la Russie et l'Angleterre, et que ces négociations étaient relatives à la reconnaissance des Etats Confédérés et à la médiation entre les belligérants. La France et la Russie avaient fait ces avances à l'Angleterre mais cette dernière puissance n'avait pas encore donné de réponse finale.

Une autre rumeur dit que le cabinet anglais [illegible] Lincoln un envoyé [illegible] à prendre [illegible] la paix avec le Sud, [illegible] l'Europe, [illegible] les journaux étrangers, [illegible].

Le *Morning* et *Navy Gazette* [illegible] la relation [illegible] du prince Joinville et de son neveu de l'armée fédérale est la guerre du Mexique. [illegible] que la France [illegible] et que cela provoquer[illegible] contre la France.

L'évêque d'Oxford a adressé à son diocèse une lettre où il l'engage à adresser des prières à Dieu pour en obtenir la paix en Amérique et pour le soulagement des hommes de toutes conditions [illegible].

La *Post* critique la proclamation du général Pope et condamne son moyen de faire la guerre. Dans la séance du 1er août, à la Chambre Haute, le comte de Shaftesbury a présenté une pétition de la société pour l'approvisionnement du coton, ayant en vue l'ouverture du district de Banores par un système de canalisation. Il y avait là assez de coton pour les fabriques du Lancashire pendant une année.

Dans la même soirée, à la Chambre des Communes, le bill pourvoyant au soulagement des districts en détresse a été voté.

M. Cobden blâme les actes ministériels de Lord Palmerston, dénonce sa conduite précipitée et irrationnelle dans l'affaire du *Trent* et lui conseille de ne plus agir ainsi à l'avenir.

Lord Palmerston se défend en disant que M. Cobden semble avoir oublié que le gouvernement fédéral n'avait pas désavoué l'outrage commis à bord du *Trent* par le capitaine Wilkes mais qu'au contraire il y avait toute raison de penser qu'il serait soutenu et appuyé. Delà l'adoption d'une politique vigoureuse.

M. D'Israeli, dans un énergique discours de parti, reproche à Lord Palmerston d'avoir négligé les questions de réforme au moyen desquelles il était rentré au pouvoir.

George Francis Train a été emprisonné à Londres le 1er août à l'effet d'empêcher son départ pour l'Amérique où il avait l'intention de se rendre pour lever des volontaires et guerroyer de son côté.

Le vice-roi d'Egypte est parti d'Angleterre dans son yacht pour se rendre à Cherbourg.

On parle du mariage du prince de Galles avec une princesse du Danemark ou avec une princesse de la famille royale de Prusse. Le roi des Belges, dit-on, penche pour le premier parti.

La *Patrie* annonce le départ du général Forey de Cherbourg pour la Vera Cruz dans la soirée du 29. L'embarquement des troupes pour le Mexique continuait à Cherbourg. Les vapeurs *Impérial* et *Union* ayant à bord 2,300 hommes de troupes, avaient quitté Ténériffe et continuaient leur voyage vers le golfe du Mexique.

Des négociations pour un traité commercial entre la France et l'Autriche sont sur le point d'être ouvertes.

La *Patrie* dit qu'en conséquence d'informations récentes des ordres ont été donnés par le gouvernement à l'effet de maintenir une stricte surveillance sur la côte romaine.

Le même journal annonce que des débats très animés ont eu lieu dans les conférences de Constantinople sur la question de la Serbie, les puissances ayant exprimé des vues divergentes sur le sujet.

L'Empereur des Français avait figuré dans un quadrille à un bal donné à Vichy par les Chasseurs de la Garde. Sa danseuse était une jeune paysanne. Les invités étaient des paysans des deux sexes, mêlés aux visiteurs de Vichy.

Le *Moniteur* annonce la nomination de trois vice-amiraux.

La bourse de Paris était lourde au 1er août. Rentes, à 68, 70. On dit que Garibaldi était allé à Messine, mais aux dernières dates il se trouvait encore à Palerme.

L'ex-roi de Naples a renvoyé au czar l'ordre de St-André que l'Empereur Alexandre lui avait conféré.

Dans la chambre Haute de Prusse les différents traités de commerce en instance ont tous été adoptés presque à l'unanimité.

Le général Concha devait aller de Madrid à Paris le 2. On dit que sa mission consistera à rétablir la bonne intelligence entre la France et l'Espagne en ce qui concerne le Mexique.

Le journal officiel de Varsovie annonce des réformes libérales en Pologne et une grande réduction de dépense par la diminution du nombre des fonctionnaires et employés du gouvernement.

Sir H. Bulwer a obtenu des représentants de l'Autriche à Constantinople qu'ils siégeraient dans les conférences sur la Serbie, avec l'ambassadeur Italien. Sir H. Bulwer, dit-on, a accusé la Russie d'avoir suscité des troubles en Bulgarie. Le ministre russe a énergiquement répondu.

Un télégramme particulier de Bombay, du 12 juillet, rapporte une hausse sur le coton de 29 à 33 roupies par candy, et une amélioration de fret pour Liverpool de 20s par tonne, la cote du change à 2s 1 1/4d. [illegible] demande avec une hausse générale dans les prix.

Calcutta 19 juillet—Toiles calmes—Fils lourds—Fret pour Londres 75s.

Le gouvernement avait envoyé à la Chambre de l'Assemblée le bill pour l'annexion de la Cafrerie Britannique. Les habitants de la Cafrerie étaient violemment opposés à l'annexion. Les colons partageaient généralement les mêmes sentiments.

La Chambre avait passé à la majorité d'une voix la résolution pour doubler le droit de port entre l'Angleterre et la colonie.

Le revenu total de la colonie pour l'année finissant le 31 mars, a été de £586,621 et les dépenses se sont élevées à £553,864, laissant un surplus de £32,757. Le commerce est languissant.

## La question de représailles.

**CORRESPONDANCE OFFICIELLE Entre les généraux Lee, McClellan et Halleck.**

Nous trouvons dans les journaux de New York du 14 août les lettres suivantes échangées entre les généraux Lee, McClellan et Halleck.

*Le général Lee au général McClellan.*

Quartier-général du département de la Virginie septentrionale, 21 juillet 1862.

*Général.*—Il est venu à ma connaissance que beaucoup de nos citoyens, engagés dans des occupations paisibles, ont été arrêtés et emprisonnés, parce qu'ils ont refusé de prendre le serment d'allégeance aux Etats Unis; tandis que d'autres, par des traitements durs et cruels, ont été forcés à prêter le serment de ne pas porter les armes contre ce gouvernement.

J'ai appris qu'environ cent de ces derniers ont été relâchés récemment de la forteresse Monroe. Ce gouvernement refuse d'admettre le droit des autorités des Etats Unis d'arrêter nos citoyens, et d'extorquer d'eux leur parole de ne pas servir dans la défense de leur pays, sous peine d'encourir une punition dans le cas où ils tomberaient dans les mains de vos forces. J'ai été chargé par le secrétaire de la guerre de vous informer que de tels serments ne seront pas regardés comme obligatoires et que les personnes qui y sont soumises seront requises de rendre le service militaire.

Si votre gouvernement traitait l'accomplissement de ce service par ces personnes comme un manque à leur parole et les punissait en conséquence, ce gouvernement aurait recours à des mesures de représailles comme le seul moyen de forcer à l'observation des règles de la guerre civilisée.

J'ai l'honneur, &c., R. E. Lee, général commandant.

Au major général G. B. McClellan, Commandant l'armée du Potomac.

**Le général Halleck au général McClellan.**

*Quartier Général de l'Armée,* Washington, 13 août 1862.

*Général:*—Je viens de recevoir du bureau de l'adjudant général votre lettre du 30 juillet, renfermant une lettre du général R. E. Lee du 21 juillet. Les lettres du général Dix et du major Wood vous fourniront les renseignements convenables pour une réponse aux plaintes du général Lee au sujet du traitement des prisonniers à la forteresse Monroe. Le gouvernement des Etats-Unis n'a jamais autorisé aucune extorsion de serments d'allégeance ou de paroles militaires et il a défendu de recourir à aucune mesure tendant à ce but. Au lieu d'extorquer des serments d'allégeance et des paroles il a refusé les demandes de plusieurs milliers de prisonniers qui voulaient à cette condition retourner chez eux dans les Etats rebelles. En même temps, ce gouvernement réclame et il exercera le droit d'arrêter, d'emprisonner ou de placer hors de ses lignes militaires toutes personnes soupçonnées de donner aide et information à ses ennemis, ou de tout autre acte de trahison. Et si des personnes ainsi arrêtées prêtent volontairement le serment d'allégeance ou donnent leur parole militaire, et plus tard violent la foi promise, elles seront punies suivant les lois et les usages de la guerre. Vous assurerez le général Lee qu'aucune inconvenante menace de représailles de sa part ne détournera le gouvernement d'exercer ses droits légitimes sur les personnes et les propriétés de quelque nom ou de quelque caractère que ce soit.

Très respectueusement, &c., H. W. Halleck, Général en chef de l'armée des Etats-Unis.

**Le général Lee au général Halleck.**

*Quartier général de l'armée des Etats Confédérés,* Près Richmond, 2 août 1862.

Au général commandant l'armée des Etats-Unis à Washington.

*Général*—Le 29 juin dernier j'ai été chargé par le secrétaire de la guerre de m'informer auprès du major général McClellan de la vérité des meurtres qu'on disait avoir été commis sur nos citoyens par des officiers de l'armée des Etats-Unis. Les cas de W. B. Mumford, qu'on rapporte avoir été assassiné à la Nouvelle-Orléans par ordre du major général B. F. Butler et du colonel John Owen, qu'on dit avoir été assassiné dans le Missouri par ordre du major général Pope, sont ceux dont il s'agit. J'ai eu l'honneur d'être informé par le major général McClellan qu'il avait référé ces demandes à son gouvernement pour qu'il y fût répondu. Aucune réponse n'a encore été reçue. Le président des Etats Confédérés a, depuis, été informé qu'un grand nombre d'autres officiers de l'armée des Etats Unis, dans la Confédération, ont été coupables de félonies et d'offenses capitales qui sont punissables par toutes les lois humaines et divines. Je suis chargé par lui de vous informer de quelques-unes des ces [illegible] les plus authentiques. Des journaux reçus des Etats Unis annoncent comme un fait que le major général Hunter a armé des esclaves pour le meurtre de leurs maîtres, et a ainsi fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour inaugurer une guerre servile, qui est pire qu'une guerre de sauvages, attendu qu'elle ajoute toutes les horreurs du massacre sans distinction d'âge, de sexe ou de condition. On rapporte que le général de brigade Phelps a suivi à la Nouvelle Orléans l'exemple donné par le major général Hunter sur la côte de la Caroline du Sud.

Le général de brigade G. N. Fitch a, selon le même journal, fait mettre à mort, de sang-froid, deux citoyens paisibles parce qu'un de ses hommes, pendant qu'il envahissait notre pays, a été tué par quelque personne inconnue qui défendait son foyer.

Je suis chargé par le président des Etats Confédérés de renouveler la question relative aux cas de Mumford et de Owen et de demander si les rapports relatifs aux actions des généraux Hunter, Phelps et Fitch sont admis comme vrais, et si la conduite de ces généraux est sanctionnée par leur gouvernement. Je suis, en outre, chargé par Son Excellence le Président, de donner avis que, dans le cas où il ne recevrait pas de réponse à ces questions dans les quinze jours qui suivront la remise de cette lettre, il sera présumé que les faits allégués sont vrais et sont sanctionnés par le gouvernement des Etats-Unis.

Dans ce cas, c'est sur ce gouvernement que tombera la responsabilité des mesures de rétribution ou de représailles qui seront adoptées pour mettre fin aux atrocités sans merci qui caractérisent maintenant la guerre contre les Etats Confédérés.

Je suis, &c. R. E. Lee, général commandant.

**Le général Halleck au général Lee.**

Quartier-général de l'armée, Washington, 7 août 1862.

*Au général Lee, commandant, &c.*

Général: Votre lettre du 6 juillet a été reçue au bureau de l'adjudant-général le 15, mais comme on supposait d'après son endossement qu'elle ne requérait aucune autre réponse, elle a été mise à la liasse sans être montrée ni au Président ni au Secrétaire de la guerre.

J'apprends, aujourd'hui, pour la première fois, que cette lettre a été reçue, et je me hâte d'y répondre.

Aucune information authentique n'a été reçue au sujet de l'exécution soit de John Owen soit de Mumford, mais des mesures seront prises pour connaître les faits de ces exécutions alléguées, et vous en serez dûment informé.

Je n'ai guère besoin de vous assurer, général, qu'en ce qui concerne les autorités des Etats Unis, cette lutte sera conduite en stricte conformité avec les lois et les usages modernes de la guerre, et que tous les excès seront dûment punis. En ce qui touche l'incendie des ponts, &c, dans l'intérieur de nos lignes par des personnes déguisées en citoyens paisibles, je vous renvoie à la lettre que j'ai écrite le 10 janvier dernier au général Price. Je pense que vous trouverez que les vues que j'exprime ici ne diffèrent pas matériellement de celles qui sont établies dans votre lettre. Quant à des représailles consistant à priver de la vie des personnes innocentes, je ne connais aucune autorité moderne qui les justifie, excepté dans les cas extrêmes d'une guerre avec un ennemi non civilisé, qui le premier établit une règle aussi barbare. Les Etats-Unis n'encourageront jamais de le faire par la conduite d'un ennemi qui applique le premier cette règle à nos propres concitoyens.

Très respectueusement, &c. H. W. Halleck, Général en chef de l'armée des E. U.

**Le général Lee au général Halleck.**

*Quartier Général de l'armée des Etats Confédérés,* Près Richmond, Va, 2 août 1862.

Au général commandant l'armée des Etats-Unis, à Washington.

*Général*—Conformément aux ordres de Son Excellence le Président des Etats Confédérés, j'ai l'honneur de vous faire la communication suivante:

Le 22 juillet dernier, un cartel pour un échange général de prisonniers a été signé par le major-général John A. Dix, au nom des Etats Unis, et par le major général D. H. Hill, de la part de ce gouvernement. Par les termes de ce cartel, il est stipulé que tous les prisonniers de guerre ultérieurement pris seront relâchés sur parole jusqu'à ce qu'ils soient échangés. A peine le cartel était-il signé que les autorités militaires des Etats-Unis ont commencé à mettre en pratique des mesures qui changent le caractère de la guerre telle qu'elle convient à des nations civilisées pour en faire une campagne de vols et de meurtres sans distinction.

Un ordre général lancé par le secrétaire de la guerre des Etats Unis, dans la ville de Washington, le jour même où le cartel était signé en Virginie, ordonne aux commandants militaires des Etats Unis de prendre les propriétés de nos concitoyens pour la convenance et l'usage de l'armée sans compensation.

Un ordre général, signé par le major général Pope, le 23 juillet dernier, le lendemain de la date du cartel, ordonne le meurtre de nos citoyens paisibles, comme espions, s'ils sont trouvés labourant tranquillement leurs fermes, sur ses derrières, même en dehors de ses lignes.

Et un de ses généraux de brigade (Steinwehr) a saisi des habitants innocents et paisibles, pour les garder comme otages, afin qu'ils soient assassinés de sang froid si quelqu'un de ses soldats sont tués par des personnes inconnues qu'il désigne sous le nom de batteurs de buissons.

Quelques-unes des autorités militaires semblent supposer que leur but sera mieux atteint par une guerre sauvage, dans laquelle on ne fait pas de quartier et où ni l'âge ni le sexe ne doivent être épargnés, que par les hostilités qui sont reconnues comme légitimes dans les temps modernes. Nous nous trouvons [illegible] par nos ennemis [illegible] rons et que nous essayons [illegible].

Dans ces circonstances, ce gouvernement a lancé l'ordre ci-inclus, que je suis chargé par le président de vous transmettre, et qui reconnaît que le major général Pope et ses officiers sont [illegible] s'ils sont capturés, à être [illegible] comme prisonniers de guerre.

Le président me charge aussi de vous informer que nous renonçons à notre droit de représailles sur les innocents, et que nous continuerons à traiter les simples soldats de l'armée du général Pope comme prisonniers de guerre, mais si après avis donné à votre gouvernement que nous bornons les mesures répressives à la punition des officiers commissionnés qui participent seuls à ces crimes, [illegible] les atrocités sauvages [illegible] question, nous serons à regret forcés, comme dernière ressource, d'accepter la guerre sur les termes choisis par nos ennemis, jusqu'à ce que la voix de l'humanité outragée les force à respecter les usages reconnus de la guerre.

Tandis que le Président considère que les faits en question justifient en nous refusant plus d'exécuter le cartel par lequel nous sommes convenus de libérer un excédant de prisonniers de guerre qui sont dans nos mains, un respect sacré pour la foi promise, qui recule devant le semblant de la rupture d'une promesse, [illegible] d'étendre aux autres forces des Etats Unis la punition méritée par le général Pope et ceux de ses officiers commissionnés qui voudront se prêter à l'exécution de son ordre infâme.

J'ai, &c., R. E. Lee, Général commandant.

(Les ordres généraux No 54 du bureau de l'adjudant et inspecteur-général, Richmond, Virginie, 1er août 1862, sont inclus. Ils font suivre aux mesures de représailles que la Confédération du Sud prendra pour l'avenir, par suite des ordres récents du Président des Etats Unis et des généraux Pope et Steinwehr.)

**Le général Halleck au général Lee.**

*Quartier-Général de l'Armée,* Washington, 9 août 1862.

*Au général R. E. Lee commandant, &c.*

Général:—Vos deux communications du 2 courant avec ce qu'elles renferment, ont été reçues. Comme ces documents sont conçus dans un langage excessivement insultant pour le gouvernement des Etats Unis, je dois respectueusement refuser de les recevoir. Je vous les renvoie sous ce pli.

Très respectueusement, H. W. Halleck, Général en chef de l'armée des E. U.

Guerillas au Missouri—Une lettre adressée le 30 juillet, de Carrollton, Missouri, au *St. Louis Democrat* contient ce qui suit:

Hier un parti de rebelles, d'environ 60 à 65 hommes, commandés par le capitaine John Merrick, qui a servi dans l'armée de Price sont entrés à Carrollton vers midi et se sont arrêtés dans la rue pendant que Merrick et quelques autres mettaient pied à terre et entraient dans l'imprimerie du *Democrat* où armés d'un maillet ils ont brisé la presse en morceaux et ont jeté au vent les caractères et tout le matériel; après quoi ils sont remontés à cheval et se sont dirigés au Sud vers Sugar Tree Bottom, où se trouve concentrée une force considérable de plusieurs centaines d'hommes. Quelques hommes de la troupe, en partant, ont dit qu'ils allaient se rapporter à Richmond (Missouri.) Ces hommes ont enlevé aux unionistes leurs fusils et leurs chevaux, et tout ce qui leur convenait, bien qu'en passant par Carrollton ils n'aient touché qu'à l'imprimerie.

Dimanche soir quatre soldats de la compagnie du capitaine Davis, de Richmond, furent envoyés dans ce comté pour mettre des affiches, notifiant aux citoyens de se rapporter à Richmond pour le service militaire, conformément à l'appel du général Schofield. Comme ils passaient près d'un champ de blé dans le voisinage du juge Dobins, un coup de feu fut tiré et blessa deux des soldats, dont l'un est mort des suites de ses blessures et l'autre fut atteint au bras. Les deux autres se réfugièrent chez le juge Dobins, où ils furent capturés par six ou sept rebelles qui arrivèrent peu après. Comme on n'en a plus entendu parler, on croit qu'ils ont été tués. Le juge Dobins prêta son boguet pour ramener les deux blessés chez lui et il leur a donné des soins; l'un deux mourut dans sa maison. Ces hordes de rebelles concentrent leurs forces dans le voisinage à 8 ou 10 milles au sud-ouest de Carrollton, dans le but de commettre des déprédations d'un caractère plus sérieux.

*Le même journal* donne les détails suivants sur des événements qui se sont passés à Paris, dans le comté de Monroe:

Mercredi, 30 juillet, une bande commandée par Joe Thompson et composée, en grande partie, de gens qui avaient prêté le serment et donné caution, est entrée à Paris, a coupé la hampe du drapeau, fait prisonniers le shérif et les [illegible] des cours, enlevé les clefs de la geôle, libéré un homme condamné pour meurtre au premier degré, et demandé au shérif les papiers et l'argent collecté pour les taxes. Ils ont mené les greffiers à la geôle et ont obligé le greffier de la cour de circuit à leur délivrer les actes d'accusation demandés par Joe Thompson. Ils ont enlevé les provisions qui pouvaient leur convenir, en ont chargé un chariot, se sont fait donner à souper. Vers la nuit il en est arrivé 400 autres qui ont aussi exigé à souper, puis ils sont partis emmenant un prisonnier. Le lendemain matin McNeil [fédéral] est arrivé avec plusieurs centaines d'hommes après avoir marché toute la nuit. Il avait une demi batterie de trois pièces et ses hommes étaient bien équipés. Le soir, ayant appris que Porter, avec une force assez considérable, traversait le comté dans la direction du Nord, il se mit à sa poursuite. La troupe de Porter, en passant, enlevait les chevaux, les brides et les selles. Le major Caldwell et d'autres officiers sont à sa poursuite avec des forces nombreuses et de l'artillerie.

(*New-York Times*)

## Trois nouvelles canonnières cuirassées POUR LE MISSISSIPPI.

Le Missouri *Republican* donne la description de trois puissantes canonnières blindées en voie de construction pour le service de la flotte sur le Mississippi:—le *Chillicothe*, l'*Indianola* et le *Tuscumbia*. Les deux premières ont été mises sur le chantier à Cincinnati et la troisième à New Albany, Indiana, en vertu d'un contrat avec le capitaine Joseph Brown, de St Louis.—Le Republican dit qu'elles seront bientôt en état de naviguer sur les eaux de l'Ouest.

Ces trois constructions appartiennent à la classe du Monitor. Leurs armements seront enfermés dans des tours coffrées de fer et imprenables et toutes leurs parois seront à l'extérieur revêtues d'une forte masse de fer qui descendra à quelques pieds au dessous de la ligne de flottaison.

Le Chillicothe est très avancé. Quand nous l'avons visité, jeudi à Cincinnati, cette canonnière avait déjà reçu toutes ses machines, et ses plaques de fer pour le pont.

Le blindage de son avant et de son arrière était presque achevé. Quant au blindage de tribord et babord, il ne serait opéré que lorsque le Chillicothe aurait passé le canal de Louisville, sa largeur étant telle qu'elle lui permettra à peine le passage même sans le revêtement de fer. Le capitaine Brown compte descendre incessamment l'Ohio sur le Chillicothe.

Cette canonnière est la plus petite des trois, elle est fortement construite avec des roues de côté opérant dans un enfoncement. Elle est entièrement revêtue de fer, côtés, proue, poupe. Les plaques du pont ont un pouce d'épaisseur et les îles de la coque deux pouces. La tour est couverte de plaques de trois pouces; elle porte deux canons d'un calibre de 168 livres. Avec tout son armement à bord, elle ne tirera pas plus de 34 pouces. Elle a 162 pieds de long, sur 50 de large. Les cabines des officiers et les machines sont au-dessous du pont et parfaitement à l'abri des boulets. Elle a deux chaudières de vapeur, d'une grande puissance, lesquels pourraient la retirer d'un bas fond avec deux pieds d'eau. Elle a fait une course d'essai et a remonté le courant avec une vitesse de cinq milles à l'heure.

L'*Indianola* est un plus large bâtiment, ayant 170 pieds de long sur 50 de large, avec neuf pieds dans la cale. Il est puissamment construit, avec des roues de côté et des hélices additionnelles.

Il y a cinq bouilloires et quatre machines d'une grande force, au moyen desquelles on peut le faire mouvoir contre le courant avec une vitesse de 10 milles à l'heure. Il porte aussi des canons de 168 livres dans une tour à l'épreuve du boulet, car elle a un revêtement de fer épais de trois pouces—le pont est couvert d'une plaque d'un pouce et tout le reste du navire sera protégé par une cuirasse de deux pouces d'épaisseur. Sous tous les rapports c'est un bâtiment d'une puissance formidable, combinant la facilité et la rapidité des manœuvres avec le pouvoir de la destruction. L'Indianola a reçu sa machine et on compte qu'avant six semaines il sera en état de faire un service actif.

Le *Tuscumbia* se construit à New Albany. Son volume étant tel qu'il ne pourrait passer par le canal. Cette canonnière, longue de 170 pieds, large de 74, avec une cale de sept pieds de profondeur, portera des pièces de 168. Elle ressemblera en tout à l'Indianola sauf qu'elle est plus large. Son tirant d'eau n'excédera pas 49 pouces. Elle sera achevée avant six semaines et ses proportions, sa force et sa puissance sont telles qu'on ne doute pas qu'elle ne soit maîtresse sur les eaux de l'Ouest.

Les machines de ces trois bateaux ont été fabriquées par M. Hartupee & C. de St Louis, par M Cord qui, de concert avec L. P. Sanger a un intérêt dans le contrat.

Le plan suivi dans la construction de ces bateaux avait été approuvé par le département de la marine, sauf quelques parties qui ont été modifiées. On loue beaucoup la surveillance exercée par le capitaine Brown pendant que ces canonnières étaient sur le chantier.

Nous avons parlé des tours qui contiennent les batteries. Ces tours comme celles du *Monitor* ne tournent pas, elles sont stationnaires avec des côtés fuyants et entièrement couvertes d'un toit de fer.

Les trois navires ont un appareil d'eau chaude pour la réception de l'ennemi s'il essayait de monter à l'abordage dans un engagement. Ils formeront enfin une immense addition à notre force navale sur les eaux de l'ouest et seront difficilement un antagoniste capable de lutter contre eux.

Pilules végétales.—Nous mentionnons l'arrivée dans cette ville de M. O. G. Bennet, agent pour la vente des célèbres pilules végétales du Dr. Brandreth.—On nous prie d'annoncer que le docteur empaquette ses pilules d'une nouvelle manière afin d'empêcher la contrefaçon. Il faut lire l'annonce du Dr Brandreth publiée dans une autre partie de ce journal. L'office de M. O. G. Bennet est au No 72 de la rue du Camp.

Tabac à fumer—Les fumeurs sont prévenus que M. O. G. Bennet a à vendre un superbe lot de tabac à fumer d'Hamee et de la Virginie, au No 72 de la rue du Camp.

## CHRONIQUE LOCALE.

Munitions, &c.—Le sergent Pelletier a trouvé, hier, dans le Deuxième District, rue de Columbus, No 119, 57,000 capsules à mousquets, 12 cartouches à pistolets, 12 ceintures, 1 épée neuve et 25 épées brisées.

Vache—Jean Marie Abadie a été arrêté, hier, dans le Deuxième District. Il est accusé d'avoir pris une vache à l'un de ses amis.

Querelle—Deux Allemands, qui n'ont pu s'entendre [illegible], se querellaient, dans la rue Bourbon, au sujet des nouvelles qu'on venait de nous apporter.

L'un disait que la victoire était restée à ceux du champion enthousiaste, l'autre soutenait le contraire. Les coups de poing succédèrent bientôt aux *speeches* et l'arrestation eut lieu [illegible].

Le point en litige se décidera devant le juge Kennon.

Destitution—Nous apprenons que les messieurs qui étaient attachés au bureau du télégraphe d'alarme et de police et avaient refusé de prendre le serment d'allégeance ont été destitués.

Farine, porc, &c.—Il est arrivé, hier, par le steamer *Potomac*, la brigantine *Old Dominion*, le brick *Rowland*, les goélettes *May* et *Hazeltine* 7,506 barils de farine et 3,650 barils de porc. Nous renvoyons le lecteur à notre liste maritime pour les autres articles dont l'énumération est trop longue pour que nous la donnions ici.

Arrestations—Chas. S. Cook a été arrêté sous prévention d'avoir assailli et voulu tuer John McBride, dans le Quatrième District.

John McCabe, demeurant à l'encoignure des rues Colysée et Philippa, a fait arrêter Bill Jeal qui s'est introduit chez lui dans des circonstances suspectes.

Cour Prévôtale—Benjamin Connors a été condamné à $25 d'amende pour débit de boissons à des soldats.

Un jeune garçon qui était accusé d'avoir brisé une barrière de la Place Annonciation, a été envoyé à la Maison de Refuge pour un mois. Quatre autres que la police avaient arrêtés en même temps que lui, mais qu'on n'a point reconnus, ont été relâchés.

A. Ballenberger a été condamné à $5 d'amende pour avoir assailli Joseph Schwab chez lui. Il avait porté une contre-accusation, mais Schwab a prouvé qu'il n'avait fait que se défendre.

Charles Williams, maître d'hôtel d'un navire, a été condamné à trois mois de prison. Il a poignardé et voulu tuer un matelot de bord.

Le magistrat a prononcé l'acquittement de M. Sprowle dont il est question dans notre dernier numéro. Il a été établi que le nègre qui l'a dénoncé est un menteur, qu'on avait entendu M. Sprowle lui ordonner d'aller livrer le pistolet à la Douane, et qu'on avait ensuite vu l'esclave avec le pistolet dans la rue.

Edward, h. d. c., a été condamné à trois mois de prison pour avoir porté un coutelas poignard qu'il a passé à un autre en se voyant découvert.

Henry Flynn, pour avoir assailli un soldat et George, esclave de M. Adams, pour avoir volé un porte-feuille, ont été condamnés chacun à trois mois de prison.

Mme [illegible] a été acquittée d'une amende de trente piastres pour avoir débité des boissons à des soldats, contrairement aux ordres militaires. Elle était en outre accusée de vol de quarante piastres au préjudice d'un soldat, mais le fait n'a pas été prouvé.

M. McMahon a été condamné à six mois d'emprisonnement au fort Jackson pour avoir franchi les lignes avec des communications. Il était autrefois ingénieur à bord d'une chaloupe canonnière, mais il a été prouvé qu'il avait exprimé des opinions unionistes avant l'arrivée des forces fédérales dans cette ville.

Décédée, lundi, 25 août, à 8 heures moins vingt minutes du matin, Alice L. Brasen, épouse de M. Geo. F. Wills. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, mardi, 26 du courant, à 9 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Annonciation, No 96.


**Gelée et pâte de goyave**

[illegible] boîtes de 2 livres, 1 livre 1/2 et 1/4, à vendre par E. Piaggio.


## EDITION D'HIER SOIR.

**Bandes de guérillas près de Washington.**

Il se passe des choses extraordinaires dans le voisinage de Washington au Fort de Russey. Le *Providence Journal* dit que des bandes audacieuses de guérillas s'y montrent fréquemment. Dernièrement, peu après minuit, les officiers furent réveillés par la garde qui rapporta avoir entendu, venant de l'Est, la détonation de trois pièces d'artillerie, suivie d'une décharge de mousqueterie. Deux heures après, le feu fut ouvert sur la ligne des forts devant Washington et dura jusqu'au jour. Les uns supposaient que c'était un salut en l'honneur d'une récente victoire; les autres que Jackson était arrivé. On apprit bientôt qu'un exercice de nuit avait eu lieu à Arlington Heights, mais on ne peut expliquer les volées de mousqueterie. Le major commandant chargé de faire une investigation à ce sujet, obtint les détails qui suivent:

Vendredi soir, un peu avant minuit, les sentinelles aperçurent trois bandes à cheval d'environ cinquante hommes en tout, qui s'approchaient rapidement du fort par trois côtés. Comme ils ne répondirent pas à la sentinelle lorsqu'ils étaient à cinquante pas du fort, on leur tira dessus et ils tournèrent bride. Le major les poursuivit et on porta vers deux hommes qui menaient un cheval sans cavalier, ils l'abandonnèrent promptement et s'échappèrent. On sut alors qu'une autre bande était sur les derrières du fort. Mais quelques coups de fusil suffirent pour la mettre en fuite.

Le cheval capturé fut reconnu pour être la propriété du Dr. Fairfax qui a des parents à Brownsville, comté de Jefferson, [N. J.] et dont les tendances sécessionnistes ne sont pas ignorées. Sous les ordres d'un colonel Irwin et par les instigations du Rév. M. Hall, nombre de rebelles s'étaient rassemblés une ou deux fois la semaine, dans une ferme, près de la ligne du Maryland, pour s'exercer et se préparer à la tâche de tuer de loyaux unionistes. Le maréchal-prévôt a pris l'affaire en main.

**La presse et la conscription.**

Le *World* fait des réflexions d'un caractère à la fois ironique et acerbe sur la non exemption du personnel des journaux de la conscription.

Dans l'acte sur la conscription des rebelles les éditeurs, les propriétaires et les imprimeurs des journaux du Sud sont expressément exempts des opérations du tirage. Il n'en est pas ainsi, cependant, dans les actes récents sur la milice d'Etat et sur la milice fédérale. Dans ceux-ci il n'y a pas d'exemption pour les personnes attachées aux journaux, bien que les professeurs, les maîtres d'école, les étudiants et tous ceux qui sont attachés aux établissements d'éducation ne soient pas appelés à servir dans les armées.

Le secrétaire Stanton a de son propre mouvement et sans y être autorisé par la loi, exempté les opérateurs du télégraphe des effets du tirage, il ne paraît pas qu'il se propose de lancer un ordre semblable pour la presse. Ce serait un acte de gracieuse reconnaissance de sa part pour les services que le "quatrième pouvoir" a rendus en exposant ses fautes militaires et en énervant le pays de leurs effets.

Le blocus de pierre—De toutes nos opérations contre les rebelles, celle qui a obtenu le moins de succès, dit le *Commercial Advertiser* de New York, est le blocus de pierre de Charleston. Alors que John Bull s'excitait le plus contre la cruauté qu'il avait commise lui-même dans la rivière de Savannah, nos vaisseaux coulés [illegible] changement de position dans le port de Charleston et le chenal se creusait graduellement. Maintenant ce port paraît aussi libre d'accès que si aucune flotte de pierre n'y était submergée pour l'obstruer. La cause de cet échec est la nature du fond, composé de sable mouvant.

**Une scène de l'époque.**

Le correspondant au Tennessee du *Philadelphia Press* fournit le compte rendu suivant sur l'application des ordres du général Negley dans le centre de cet état. Le quartier général est à Columbia.

La réception des nouvelles concernant les batailles devant Richmond a occasionné une émotion tumultueuse parmi les rebelles. L'ex-sénateur Nicholson se fit remarquer et le général Negley lança l'ordre d'arrestation qui suit:

Quartier général des forces des Etats Unis, Columbia, 28 juillet.

Au capitaine Brinker, maréchal prévôt, *Monsieur*—Détenez au secret, avec la ration d'un soldat, l'honorable A. O. P. Nicholson, traître avoué contre son pays, pour s'être servi du langage suivant: "qu'il avait sympathisé avec le Sud et qu'il sympathisait encore avec la rébellion, et qu'il avait résolu d'en subir toutes les conséquences avant de prendre le serment."

Jas. S. Negley, Gén. de brigade.

Un grand nombre de personnes, je regrette de dire qu'il y avait dans le nombre beaucoup de citoyens loyaux, allèrent trouver le général et l'importunèrent pour obtenir la mise en liberté du prisonnier. Mais le général les informa qu'il manquerait à son devoir s'il relâchait un traître aussi vil, et que puisqu'il avait déclaré qu'il était prêt à subir toutes les conséquences honorablement et ne pas chercher à assurer sa liberté d'une autre façon.

Dans l'après-midi de l'arrestation la femme du "traître" alla trouver le général Negley et lui demanda la permission de porter à son mari un oreiller et à manger.

Le général l'informa qu'il ne permettrait rien de semblable, que son mari était préparé aux conséquences et qu'il devait les subir.

"Mais, dit la dame, où est il enfermé?"

"Dans la maison de garde, madame, avec un soldat qui a été emprisonné pour vol", répondit le général.

Ceci rendit la dame furieuse, et elle demanda avec véhémence à l'officier s'il entendait comparer le crime de son mari au délit d'une pareille canaille de soldat?

"Madame, répliqua le général, vous me faites une question directe et je ne suis pas du tout disposé à éluder une réponse; mais vous ne devez pas trouver indiscret que je vous dise que votre mari mérite d'être pendu, et que, dans mon opinion, il n'y a pas de crime aussi énorme que la trahison envers le gouvernement des Etats Unis."

Madame Nicholson se répandit alors en injures contre le général, et épuisa dans sa rage tout le vocabulaire des épithètes insultantes, elle lui dit que son mari aurait consenti à prendre le serment avec son consentement, mais qu'elle le laisserait plutôt mourir en prison.

Les résidents anglais à New York.—Le *Times* de New-York publie la lettre suivante qui lui est adressée:

Que la proclamation de la reine sur la neutralité empêche les négociants anglais, qui habitent New-York depuis nombre d'années, de contribuer au fonds des marchands pour aider au recrutement, mais qu'elle ne les empêche pas de faire tout leur possible, par paroles et par actions, pour jeter du discrédit sur notre gouvernement et pour décourager les enrôlements dans l'armée nationale, voilà ce qui conduit beaucoup de gens à se demander: "quelle sorte de neutralité est-ce là?"

5 août 1862. Plusieurs négociants.

Théâtre de l'Opéra—La représentation d'hier soir a été assez satisfaisante eu égard aux circonstances.

Le vaudeville, *les Cheveux de ma femme*, a été rondement joué par les amateurs et par madame Julian et Mlle Marie; le duo de Robert-le-Diable a valu à MM. J. de Bearn et Deviames des applaudissements, enfin *La Fille du Régiment* a valu à mademoiselle Maillet le succès que nous lui avions prédit. Pour son début dans un premier rôle de chanteuse légère, cette jeune artiste a réussi au-delà de nos espérances et nous lui faisons des compliments sincères sur la manière dont elle a chanté et joué le rôle si difficile de Marie. Elle a été bien secondée par Mme Boudro qui a été excellente dans le rôle de la marquise, par M. Deviames, qui, cependant, charge un peu le rôle de Tonio, et par MM. Gilbert et Mathieu.

## CHRONIQUE LOCALE.

Verdict.—Nous avons parlé, dans notre numéro de ce matin, d'un homme qui s'est noyé dans le canal de la rue Claiborne.

M. Beach a tenu l'enquête ce matin—Verdict, accident.

On ignore le nom du défunt. L'habit dont il a été question était de mérinos et non d'alpaca.

Noyé.—On est venu dire, ce matin, à M. Beach que le cadavre d'un homme avait été trouvé en face de Jefferson City.

L'endroit indiqué étant hors de la juridiction du coroner, les autorités de Jefferson auront à s'occuper de l'enquête.

Arrestations.—La police a opéré, hier, les arrestations suivantes:

L'esclave Simon qui a pris du bois sur la Levée, Premier District. Il appartient à M. F. T. Wylie.

Cinq hommes qui ont détenu des propriétés publiques dans la rue Annonciation.

Cinq hommes du 31e régiment du Massachusetts. Ils se sont enivrés et étaient absents de leur poste.

Jos Lochanan qui est accusé d'avoir assailli un homme.

Scott, esclave de M. Crollin. Les lampes de son cab n'étaient pas allumées hier soir.

Thos Burke, pour être entré dans la cour d'un de ses amis et avoir enlevé une partie de ses volailles.

Henry Finn, rue du Quartier. Il a menacé de poignarder un matelot.

Chûte.—Thomas Coons, qui est sujet à des attaques d'épilepsie, est tombé et s'est grièvement blessé.

Il a fallu le transporter à l'Hôpital de Charité.

## BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Lundi soir, 25 août.*

La pluie a empêché les transactions au dehors; nous n'en avons aucune d'importante à annoncer.

Il ne s'est pas opéré de changement dans le sucre et la mélasse, mais le marché aux produits de l'Ouest et aux provisions est très irrégulier.

Nous omettons, pour le moment, le tableau des prix.

**MARCHÉ AUX BESTIAUX.**

Jefferson City, 25 août 1862.

Arrivé, aujourd'hui 130 boeufs, 134 moutons et 46 veaux. Stock vendu, 25 boeufs, 47 moutons et 31 veaux. Stock à vendre 1/5 boeufs, 95 moutons et 15 veaux.

| | |
|---|---|
| Boeufs du Texas, 1ere qualité | 10 @ 12 |
| " " 2e qualité | 10 @ 11 |
| " " 3e qualité, par livre, nette | 10 @ 11 |
| Cochons, par 100 livre, nette | 10 @ 11 |
| Veaux, 1re qualité, par tête | 15 cts |
| " 2e qualité, par tête | $30 @ 35 |
| Vaches à lait, par tête | $25 @ 35 |
| Moutons, 1re qualité, par tête | $100 @ 130 |
| | $10 |

**LISTE MARITIME.**

**Port de la Nouvelle-Orléans.**

EXPÉDIÉS HIER.
Barque Argenta, Potter, Boston
Goélette E Watson, Willoughby, New York
Goélette Lady of the Lake, Caldo, Matamoros

ARRIVÉS HIER.
Steamship Hatteras, Ames, du Golfe
Steamship Potomac, Fletcher, New York
Goélette Veris Hibbs, Fort Pickens
Goélette Arcas Kye, Townsend, New York
Steamboat petite Robina, Hunt, Baton Rouge
Steamboat Louisiana Belle, Houston, Baton Rouge
Steamer Lone Star, Gamble, de la Côte
Goélette Jas S Lee, Carson, Philadelphie

Montant le fleuve.
Brick C H Jordan, Plummer, Philadelphie.

A LA QUARANTAINE.
Steamship Jos Beston, Moore, via Key West
Barque Geo Thomas, Key West.
Barque Manamas, Key West.

EXPORTATION

New York—Par la barque Argenta—602 boucauts sucre—39 barils do—271 paquets
New York—Par la goélette Watson—600 boucauts sucre—59 barils do—210 do mélasse—14 do térébenthine—17 colis marchandises.
Matamoros—Par la goélette Lady of the Lake—cargaison de bois de construction—3 barils sucre—14 colis marchandises.

IMPORTATIONS.

New York—Par le steamship Potomac—500 barils farine—[illegible]—174 tierçons jambons—72 paquets épaules—[illegible]—163 caisses fro. [illegible] colis marchandises à A Moulton
New York—Par le brigantin Old Dominion—1000 barils porc—5187 do farine à F A Giraud & Co
Liverpool—Par le navire Emma—1935 sacs sel à ordre.
Fort Pickens—Par la goélette Venice—1000 boisseaux sel C G Cook—25 barils porc à ordre.
Philadelphie—Par le brick C H Jordan—Charbon pour le gouvernement.
New York—Par le brick T W Rowland—300 barils porc—[illegible] tierçons jambons—94 do épaules—[illegible]
New York—Par la goélette Haze—50 barils pork—[illegible]
New York—Par la goélette May—[illegible]
New York—Par la goélette Argus Kye—[illegible] barils farine—[illegible] caisses chandelles—[illegible] à C Waters
Philadelphie—Par le steamer Jas S Lee—Marchandises assorties.

ENVOIS DE PRODUITS

De Baton Rouge—Par le steamboat Sallie Robinson—74 balles coton—100 sacs do Quartier maître.
De la côte—Par le steamer Lone Star—50 bls sucre 120 boucauts sucre—207 barils et 13 tierçons marchandises à ordre.

MEMORANDUM

En charge à New York pour la Nouvelle Orléans—steamers Roanoke et [illegible]; barques Westwind, Fosh-Finder, Yamari, S H Waterman, Transit, et Quincy—bricks Randolph, Rainbow, Georgia, Woodhouse et Proteus—goélettes Emma, Daisy J Ayrton, E C Howard, A P Howe, John W Miner et Ralph Post.

Expédiés de New York pour la Nouvelle Orléans—9 août—barque Lucy Frances, brick H M Ticker, goélette Mary Clinton, goélette Kate-Field, brick St. Mary, 12—barque H & St phenson, brick Mechanic Post.

Parti de Richmond Me. Aug. 8, barque Insula pour la Nouvelle Orléans.


*Nlle Orléans, le 26 août 1862.*

**Aux membres des "Native Guards" et à mes compatriotes en général.**

Messieurs,

Par l'ordre général, No 63 du Major-Général Butler commandant le Département du Golfe, vous êtes appelés à répondre promptement, à une question [illegible] d'organisation d'un régiment de volontaires. [illegible]

Tout à vous. PAUL RECAUD.

A publier par l'Abeille, S. H. STAFFORD, Député maréchal-prévôt. 26 août—1

ON DONNE DE L'ARGENT POUR LES BILLETS **De la Banque des Marchands et du Crescent City,** Chez M. BRETTE, 13 RUE ST-CHARLES, AU PREMIER. A côté de la Banque du Sud, vis-à-vis le "True Delta". 26 août—3f

**Le Dr Brandreth au Public.**

Aux Editeurs de l'*Abeille* de la Nlle-Orléans.

Messieurs—Comme on a dit qu'en présentant les nouvelles Pilules Brandreth je semble répudier les véritables Pilules Brandreth qui sont entre les mains des marchands, je crois devoir au public et à moi-même de déclarer que je suis obligé d'adopter une nouvelle forme pour notre protection, car je viens de découvrir une contrefaçon dangereuse dont l'extérieur ressemble tellement à celle des véritables Pilules de Brandreth qu'elle trompe les experts.

Ces contrefaçons ont été fabriquées dans le voisinage de Carbondale, en Pennsylvanie. Le coupable a été arrêté et est actuellement en prison. Il avoue en avoir vendu une grande quantité. Dans le but de protéger la santé publique et la réputation des Pilules Brandreth, j'ai été obligé d'adopter une nouvelle forme dont la marque distinctive est l'enveloppe à lettres rouges.

Le public ne doit donc acheter ces Pilules que des marchands connus et honnêtes ou acheter les nouvelles pour être sûr d'avoir les véritables Pilules de Brandreth.

Votre obéissant serviteur, B. BRANDRETH. 26août—

**Procurez-vous les nouvelles.**

PRESERVATIF DE LA MORT SUBITE.

Chassez du corps les agents qui, si on leur permet d'y entrer à cette époque de l'année, sont un danger pour l'existence même.

LES RHUMES, LES ETOURDISSEMENTS, LES AFFECTIONS BILLIEUSES, LES RHUMATISMES, LA GOUTTE, LA PETITE VEROLE, ET TOUTES LES FIEVRES CEDENT PROMPTEMENT AUX PILULES BRANDRETH.

dont on doit prendre en doses suffisantes pour chasser toutes les impuretés de l'estomac et des boyaux.

Que de douleurs on préviendrait en y ayant recours, promptement et sans crainte, au commencement de la maladie.

Les pilules de Brandreth ne renferment pas de minéraux, la composition en est purement végétale, elles ne peuvent faire aucun mal au malade, quel que soit son sexe et son âge. Elles agissent doucement sur les boyaux et purifient le sang.

Remarquez que la bande autour des nouvelles pilules est remplie par les mots

PILULES DE BENJAMIN BRANDRETH
PILULES DE BENJAMIN BRANDRETH

imprimé à l'encre rouge. Les Pilules qui n'auront pas cette bande ne seront pas des nouvelles.

Bureau principal, 4 rue du Canal, New York.

O. G. BENNET, Agent, 72 rue du Camp Nouvelle Orléans.

A vendre par tous les droguistes respectables. 13 août—

**AUX PHARMACIENS.**

REÇU TOUT RECEMMENT QUELQUES GROSSES DES **Célèbres Pilules Végétables,** DU DR. BRANDRETH, SOUS UNE NOUVELLE FORME. A vendre par O. G. BENNET, Agent. 26août— Rue du Camp, No 72.

**HARNAIS! HARNAIS!!**

REÇU TOUT RECEMMENT ET A VENDRE, Un lot de très beaux HARNAIS, SIMPLES ET DOUBLES POUR VOITURES, ROCKAWAY et WAGGONS. O. G. BENNET, Rue du Camp, No 72. 16août—

**TABAC! TABAC!!**

A vendre un petit lot de TABAC A FUMER, De la Virginie, (Foot roll's) très fin. Dans la rue du Camp, No 72. 26août— O. G. BENNET.

**POUR DONALDSONVILLE.** Départ lundi à 4 heures P. M.

LE bateau à vapeur EMPIRE PARISH, capitaine E. Paris, ayant été rendu à ses propriétaires par le gouvernement des Etats Unis, fera des voyages régulièrement à Donaldsonville et aux ports intermédiaires, deux fois par semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à D. DE GOICOURIA & Co, rue Poydras No 42. 25 août—

**POUR LA HAVANE.**

La goélette JALOUSE, capitaine Thos. H. Wilson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LLAMBIAS & DOCKTER, Rue Vieille Levée, Nos 111 et 115. 8août—1f

**Département du Trésorier.** Nlle Orléans, 22 août 1862.

LE public est prévenu de ne pas recevoir les billets contrefaits, IMPRIMÉS, de la ville, de la dénomination d'une piastre, signés A. J. Villere et F. J. Forstall. On peut les reconnaître aisément par la mauvaise exécution du travail. BENJ. F. FLANDERS, Trésorier. 24 août—

**Sociedade Portugueza de Beneficencia.** Nova Orleans, 25 de agosto 1862.

Segundo os Regulamento da Sociedade, Artigo 21, Verão lo os membros se reunirão na casa da sociedade quinta feira 28 deste mez desde as 4 até as 7 da tarde, para proceder as eleicoes annuas de hum presidente, hum primeiro vice presidente, hum segundo vice-presidente, hum secretario, hum tesoureiro, e hum doutor para servirem hum anno.

O presidente espera que todos os membros que estao correctos attendão a esta eleição.

Por ordem do F. LUIZ, Presidente. 25agosto—3f

**Société Portugaise de Bienfaisance.** Nlle Orléans, 25 aout 1862.

CONFORMÉMENT à l'article 2 de nos règlements, les membres [illegible] de cette société sont prévenus que l'élection annuelle d'un président, d'un vice-président, d'un second vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un médecin, pour l'année, aura lieu le 28 août, (jeudi prochain) dans la salle de la Société, de 4 à 7 heures P. M. Les membres sont particulièrement invités à y assister.

Par ordre de F. LUIZ, Président. 25août—3f


**Quartier-Général du Département du Golfe.** *Nlle Orléans, 25 aout 1862.*

ORDRE GÉNÉRAL No 64.

TOUS les officiers et soldats [illegible] au service Confédéré, lesquels sont actuellement sur parole dans cette ville et désirent être échangés, devront se présenter au Lieutenant G. Weitzel, à l'Hotel de Ville, lundi, 1er septembre, ou avant cette époque, afin qu'il soit pris des arrangements pour le dit échange.

Par ordre du Maj. Gén. BUTLER. R. S. Davis capitaine et A. A. A. G. 26 août—3


**DEMANDE D'OR.**

ON demande $5,000 en or pour des billets de la Banque des Citoyens. S'adresser dans la rue Tchoupitoulas No 126. 5 août—1f

**Porc, Bacon, Jambons, &c.**

PORC mess, Pieds de porc désossés, Epaules, Jambons passés au sucre, qualité extra, Farine des meilleures marques, Riz de première qualité, en tierçons, Maquereau nouveau No 3, Ale en grande et demi bouteilles, Porter.

A vendre, à bas prix, à l'entrepôt UNION, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame. 24août—1f

**Liquidation.**

LE commerce désirant abandonner et clore ses affaires d'importation de vins et eau-de-vie, vendra à des prix réduits son stock de vins de Bordeaux et de Bourgogne et eau-de-vie de Cognac, consistant en:

61 barriques vin rouge supérieur des crus suivants: Haut Talbot, Château Beronne, Canteau, Boyer, Canon, Pauillac et Margaux Médoc.
10 demi barriques vin blanc Haut Sauternes.
100 caisses vin blanc [illegible] Sauternes.
1000 caisses vin rouge pour table et dessert des crus de Léoville Médoc, [illegible] Beronne, Margaux, Lanessan, Château Laurent, Château Léoville et Château Lafitte.
[illegible] caisses bourgogne [illegible], St. George, Romanée, Nuits, [illegible] et Clos Vougeot.
30 caisses vin blanc Chablis.
30 paniers champagne Etoile Rouge.
[illegible] futailles eau-de-vie, célébrated Brandy-Wine, Sainte-Croix et Castillon jeune 1815.

A. CARRIERE, 27 Vieille Levée entre Douane et Bienville. 24août—1m

**Aiguilles des Machines à coudre. Seulement 50 cts. la douzaine.**

LES AIGUILLES des machines à coudre de Wheeler & Wilson et de Singer seront vendues à raison de 5 cents la douzaine [illegible] et une piastre en billets dans la RUE DU CAMP, No 11. 25août—3f

**DEMANDE DE BILLETS n'ayant pas cours.**

LES BILLETS DU CHEMIN DE FER DE JACKSON ET D'AUTRES CHEMINS DE FER. LES BILLETS DE L'ETAT. LES BILLETS DU RED RIVER PACKET Co. ET TOUS LES BILLETS N'AYANT POINT COURS sont achetés dans la RUE DU CAMP No 11. 25 août—3f


**Quartier Général du Département du Golfe.** Nlle-Orléans, Lundi, 25 août 1862.

ORDRE GÉNÉRAL No 284.

LA Banque des Marchands et la Banque du Crescent City ayant [illegible]

Par ordre du Major général BUTLER. R. S. Davis capt et A. A. A. G. 26 août—3f

**Quartier Général du Département du Golfe.** Nouvelle-Orléans, 25 aout 1862.

ORDRE SPÉCIAL No 288.

A Partir d'aujourd'hui, les avant-postes et gardes d'avant-postes, feront feu sur toutes les personnes qui essayeront de franchir nos lignes extérieurement ou de force.

Par ordre du Maj. Gén. BUTLER. R. S. Davis, capt et A. A. A. G. 26août—1


**INSTITUTION COLLÉGIALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Fondée en 1844 et incorporée en 1853,** DIRIGÉE PAR MME ED. LOCQUET.

Rue du Camp, 260, entre Calliope et Poeyfarre.

LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de Denban Verandah, occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry.

Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et mis bien en vue du comfort et de l'hygiène.

Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.

Pour plus ample information s'adresser à l'établissement où des prospectus seront délivrés.

N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres. 25août—1m

**A VENDRE.**

LES installations du magasin No 17, rue de Chartres, étagères, comptoirs, vitrines, escaliers tournant, devantures et montres, gaz, tentes &c. &c. On peut traiter avec le propriétaire pour un renouvellement du bail, à partir du 1er octobre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 21août—3f

**A VENDRE, POUR CAUSE DE DÉPART.**

DEUX MAISONS avec un grand terrain, situés rue Jackson, No 110 & 112, entre Annonciation et Calliope. S'adresser sur les lieux. 21août—4f

EN débarquement du navire Catherine et du brick Putnam et en magasin, à vendre par le soussigné, [illegible] caisses [illegible] de Winchester 45 et 60 livres [illegible] chandelles suif [illegible] françaises [illegible] de 14 onces [illegible] amidon [illegible] riz créole, 100 barillets graisse. FREDERIC AVET, 59 et 61 Vieille Levée. 25août—6f

**ACADEMIE DE JEFFERSON.** No 43, rue Bourbon. DIRIGÉE PAR G. J. LORD.

CET établissement sera fermé jusqu'à la fin du présent mois. Les classes recommenceront LUNDI, le 1er septembre. 23août—6f

**Vins à vendre.**

UN assortiment général de VINS FRANÇAIS, Champagne, vins de Bourgogne, vins de Bordeaux et Eau-de-vie, A vendre par B. F. DANE, No 6, Vieille Levée. 23 août—6

**VOITURE A VENDRE.**

A vendre deux voitures complètes pour brick, dont une entièrement neuve en belle toile. S'adresser à MM. BELLOCQ, NOBLOM & CO., 61, rue Carondelet. 23 août—6f

**Demande de bucherons.**

ON DEMANDE quinze ou vingt hommes pour bucher environ mille cordes de bois pour la roulaison, dans la cyprière de l'habitation de Mme Louis Lebranche, paroisse St-Charles, à 21 milles au-dessus de la Nlle-Orléans. Ils devront bien nettoyer un étang près de la sucrerie. S'adresser dans la rue Royale, No 51. 23 août—12f

**Papier à Cigarettes et Cigares.**

VENANT d'être reçu, un lot de beau papier à cigarettes, à bas prix. AUSSI—50,000 cigares de la Havane, reçus par la goélette "Philomena" et à vendre par BORNIO & BROTHER, 84, rue Gravier. 13 août—30f

**A VENDRE.**

DEUX CENTS TRENTE CINQ MULETS No 1; Six mulets aveugles, très forts et travaillant bien; une grande quantité de vieux omnibus et ressorts, [illegible] omnibus en bon état, un grand nombre de vieilles roues d'omnibus et de harnais de mulets; tous ces lots au gré des acheteurs et à des conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, à Jefferson City, au-dessus de Rock Landing, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. HART & WINTZ, propriétaires. 5 août—1m


## VENTES A L'ENCAN.

**La goélette Manhattan à vendre.** PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur, Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mardi, 26 août 1862, à midi, au bureau de l'Encanteur, La goélette MANHATTAN, du port de 192 tonneaux, doublée et chevillée en cuivre, et en bon état. Elle vient d'arriver de New-York [illegible] en bon état. Elle est actuellement au poteau No 41, Quatrième District, où elle peut être inspectée et à prendre la mer. Conditions—Comptant, en monnaie courante. 8août—1.

**VENTE SANS RESERVE. Indiennes, cotons blancs et écrus, denims et marchandises assorties.** PAR E. ROGER & Co. C. SAMORY, encanteur.

MARDI 26 août, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée: 50 colis indiennes, cotons blancs et écrus, denims, cotonades, &c.

—Aussi— 150 lots marchandises sèches de mêmes, assortis. Conditions à la vente. 26 août

**Maquereaux, harengs, vinaigre de cidre, papier à lettres, etc.** PAR R. B. SYKES.

MARDI, 26 du courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, dans la rue Commune, No 21—127 barils maquereaux No 2, 26 1/2 barils No 1, 25 1/2 barils [illegible] No 2, 45 barils vinaigre de cidre, 250 caisses harengs fumés, 1 caisse papier à lettres, 1 caisse papier à lettres et post. Conditions—Comptant, en monnaie courante par la banque. 26 août—

**R. SCOTT, Encanteur,** 54, rue Magasin, encoignure Natchez.

VENDRA, aujourd'hui mardi 26 août, à 10 heures—27 barils harengs, 20 grosses chevilles [illegible], 155 caisses de fumée, 100 demi caisses à cendres, 55 demi baquets, 24 douzaines balais époussettes, 150 douzaines cruches, 10 caisses [illegible]. Egalement whisky, eau-de-vie, olives, savon, anis, tabac perique, cigares, riz, &c. &c. 26 août

**R. SCOTT, encanteur,** 54, rue des Magasins encoignure Natchez.

VENDRA, aujourd'hui mardi 26 août, à 10 heures—42 tierçons épaules fumées, 10 barils mess porc, 76 do clear do, 20 tierçons riz. 26 août

**Divers! Divers!** PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 50—20 tierçons bœuf fumé, 26 sacs café, 2 caisses sucre blanc de Liverpool, [illegible], 30 caisses fruits en sirop, 100 barillets clous, 15 caisses pêches à l'eau-de-vie, savon, jambons, sucre, riz, farine, cigares, [illegible]. 26août

**Porc, farine, avoine, foin, thé et harengs.** PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur, Bureau, Passage du Commerce, No 11.

MERCREDI, 27 août, à 10 heures du matin, seront vendus les articles suivants, au débarcadère de la goélette J. W. Condon, au pied de la rue Conti: 100 barils de porc, 174 do de farine, 600 sacs d'avoine, 95 balles de foin, 13 boîtes de thé, 150 boîtes de harengs, 75 barillets de graisse. Conditions—Comptant en monnaie courante. 26 août

**Vente à l'encan—Vieux Cognac, Vins et Whiskys, importés en 1858 et 1859 pour être des consignations et pour cause de liquidation.** PAR E. ROGER & Co., C. SAMORY, encanteur.

MERCREDI, 27 août, il sera vendu à 11 heures du matin, au magasin de MM W. H. Vredenburg, No 22, rue de la Vieille-Levée entre Douane et Bienville—Vieux cognac, vins et whiskys importés dans les années 1858 et 1859, savoir: 75 futailles vieux cognac de choix, en 1/8 et 1/4 de pipes, des marques bien connues de Artois, Sazerac, Jules Duponnois, Julien Laferrière et Louis L. [illegible] (1852), 5 pipes vieux whisky d'Irlande Mahans, 3 do do do Economie Ramsays, [illegible] caisses vieux vin blanc [illegible], vin rouge Léoville, Margaux, Médoc, &c. Conditions à la vente. 26août

**Meubles, Meubles, Pour cause de départ.** PAR P. GUTIERREZ, Encanteur.

MARDI prochain, 26 du courant à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, [illegible] rue Claiborne, No 166, entre Ste. Anne et Dumaine—Un lot de meubles, vaisselle, ustensiles de cuisine, &c.

**PAR J. B. CROZAT, encanteur.** Bureau No 53, passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, samedi 30 août, à midi, NEUF LOTS DE TERRE situés au faubourg [illegible] de cette ville, bornés par les rues Bons Enfants, Louisa et Amour, et mesurant [illegible] pieds [illegible] de la rue des Bons-Enfants, sur quarante pieds de profondeur [illegible]. Ensemble avec les propriétés et améliorations qui se trouvent dessus. Lesdites propriétés seront vendues par lots. Le plan sera exposé à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, avec six pour cent d'intérêt et hypothèque jusqu'à final paiement. Les actes de ventes et améliorations devront être assurées et les polices transférées au vendeur. 25 août

**AVIS.**

LES propriétaires d'animaux dans le City Park sont avertis de venir les y prendre d'ici au 31 août; à cette époque ils seront envoyés aux écuries du Deuxième District. P. McARNAN, Gardien du City Park. 19août—31

**Quartier général du Commandant Militaire de la Nlle-Orléans.** Hôtel de Ville, 21 août 1862.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de $9 par baril les boulangers sont requis de vendre, durant la semaine commençant le vendredi 22 du courant, suivant l'ordre: 5 onces de pain pour 5 cents. 12 [illegible] 10 [illegible] 15 [illegible]

Les acheteurs de pain auxquels on demanderait un prix plus haut [illegible] police [illegible] du Prévôt Maréchal [illegible]. G. WEITZEL, lieut. du Génie des E. U., et commandant militaire. Jas. E. Dunham, secrétaire. 21 août


**RECRUES, RECRUES.** $100 ou 160 acres de terre après la guerre. TRENTE HUIT PIASTRES D'AVANCE—Il sera pourvu aux besoins des familles—Paie $13 par mois—Rations, bons uniformes et équipements complets fournis. S'adresser encoignure des rues Madison et Levée. 16 août— J. M. DEBUREAUX.

**CIGARES DE LA HAVANE. 543,300 Cigares de la Havane.**

REÇUS par le steamship "Cardenas" comprenant un assortiment de: Vegueros, Media Regalia, Cilindros, Trabucos, Londres, Conchas Brevas, Conchas, Regalia Britannica, Cabanas, La Gloria, Avileno, El Cao et Richete de Nervion. Aussi—[illegible] à vendre par E. TROISGROS, No 14, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 5 août—30f

**Extrait perfectionné de café.**

CE précieux produit, destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855. Nous prévenons le public que des contrefaçons sont fréquemment vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui renfermé dans des paquets portant notre nom. Un dépôt est établi chez MM. SCHMIDT & [illegible] No 394, Vieille Levée. LIENHARD & HORN, [illegible] entre Toulouse et St-Louis. juillet—1m

**INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON,** 375.....RUE DAUPHINE.....375.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, [illegible] librairies. 21 août—1an—3f

**SAUCISSONS.**

EN débarquement du steamship Metanzas—7 caisses saucissons, qualité supérieure. A vendre par J. & J. TARDOS, 63 Vieille Levée. 25 août—


**Bureau du Board des Assesseurs de la ville.** *Salle No 15, Hôtel de Ville, 12 août 1862.*

**AVIS AUX CONTRIBUABLES.**

LE Board d'Assesseurs de la ville de la Nlle-Orléans ayant achevé les tableaux d'assessement pour l'année 1862 et des copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, salle No 15, Hôtel de ville—les habitants et les propriétaires de la ville peuvent venir les examiner, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., tous les jours, les dimanches exceptés, pendant TRENTE JOURS, à partir du 15 courant.

Le Board d'Assesseurs donne en outre avis qu'il se réunira à son bureau, No 15, Hôtel de ville, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M., le 19, le 20, le 22 et le 21 septembre prochain, pour recevoir [illegible] à la demande de quiconque en voudra faire. JOHN H. PROBUS, Secrétaire du Board d'Assesseurs. 14 août—30


**LA MAISON J. SENAC & Co**

VIENNENT d'ouvrir une nouvelle caisse de barège, [illegible] à raison de 15 sous la verge. Aussi offre à vendre un assortiment de mousseline Jaconnet, à des prix très modérés. J. SENAC & Co., No 12, rue Ste Anne, Maison Pontalba. 12 août—15

**F. GONTHIER, Successeur de John & Ed. Doucourau, Marchand tailleur,** *Rue St Charles, encoignure Commune.* 21août—3m

**Institution pour les jeunes gens.**

UNE institution sera ouverte le premier lundi de septembre, à l'encoignure des rues Rampart et Bienville, pour l'instruction des jeunes gens dans toutes les branches d'une éducation libérale et pratique. Les différents départements seront sous la direction des professeurs expérimentés dont les noms suivent: Chs Lavender, ci-devant directeur du Collège de rue St André, Geo Robinson, [illegible] professeur du Collège Jefferson à St Jacques. H. des Bordes, [illegible] principal de l'école Supérieure des garçons. Pour les conditions, s'adresser à l'institution, de 10 heures à midi.

—Références— Dr D. D. Hollidey, W. C. Gormans, [illegible] des Citoyens, P. Labarre, A. & F. Cognolaini, O Sabattier, Laussandière, Geo. Jones, Dr F. Lafon, Dr H. Burat, W. B. Schmidt, J. Gunninham, Dr C. Delery.

**RHUM ET ALCOOLS.**

RAFFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC, [illegible] rue Toulouse. 11 fev—